

PS-SFIO-15 - Lucien Deslinières (rapporteur). 15e Congrès national du parti socialiste. Congrès national des 6-10 octobre 1918. Programme économique du Parti pour l'après-guerre. , Rapport de la Commission économique interfédérale (Seine-Nord-Pyrénées orientales). 1918.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

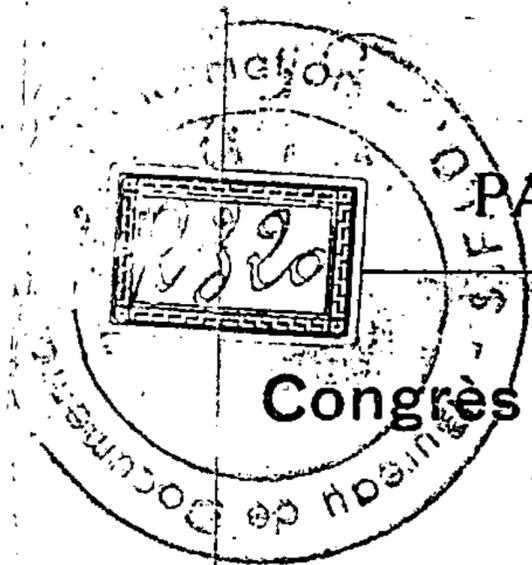
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

Congrès National des 6-10 Octobre 1918

# PROGRAMME ÉCONOMIQUE

DU PARTI

POUR L'APRÈS-GUERRE

## RAPPORT

de la Commission Economique Interfédérale

(Seine, Nord et Pyrénées-Orientales)

LUCIEN DESLINIÈRES, rapporteur



PARIS

L'ÉMANCIPATRICE (IMPRIMERIE COOPÉRATIVE)

3, rue de Pondichéry, 3

1918

CA 97 B0

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

R320

Congrès National des 6-10 Octobre 1918

# PROGRAMME ÉCONOMIQUE

## DU PARTI

### POUR L'APRÈS-GUERRE

## RAPPORT

### de la Commission Économique Interfédérale

(Seine, Nord et Pyrénées-Orientales)

LUCIEN DESLINIÈRES, rapporteur

## PRÉAMBULE

Au lendemain du Conseil National des 28-29 juillet, qui avait décidé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Congrès la préparation du programme économique du Parti, les Fédérations de la Seine, du Nord et des Pyrénées-Orientales ont constitué une Commission interfédérale pour présenter un rapport au Congrès sur cette question.

Cette Commission, composée de huit délégués de la Seine, six du Nord et un des Pyrénées-Orientales, se proposait d'inviter toutes les Fédérations à s'associer à ses travaux; mais, à son grand regret, elle en a été empêchée par le manque de temps.

Elle s'est efforcée, à plusieurs reprises, de prendre contact avec la Commission mixte d'Etudes économiques (Groupe parlementaire et Comité d'action) et d'arriver à un travail commun, selon le désir exprimé par la C. A. P. Mais, à raison des vacances, cette Commission n'a pu se réunir que le 5 septembre et n'a pris à cette date aucune résolution.

Dans ces conditions, et vu l'urgence, la Commission Economique Interfédérale a décidé de faire imprimer et d'envoyer aux Fédérations le rapport qu'elle avait établi.

## Le Vote du Conseil National

La Fédération des Pyrénées-Orientales, dont l'initiative était appuyée par un grand nombre d'autres Fédérations, avait demandé au Conseil National de mettre à l'ordre du jour du prochain Congrès les questions suivantes :

« Elaboration du programme économique du Parti pour l'après-guerre;

« Organisation de la propagande à faire dans le pays, après le rétablissement de la paix, en faveur des solutions adoptées ».

C'est dans ces termes que, sur un rapport favorable de la Commission des résolutions, la proposition des Pyrénées-Orientales a été adoptée sans opposition par le Conseil National.

Pourtant la C. A. P. a cru devoir inscrire la question à l'ordre du jour du Congrès avec la rédaction suivante :

« La transformation politique et économique de la France :

« A. La réforme politique;

« B. a reconstruction économique;

« C. La fiscalité et la dette publique ».

Nous regrettons cette modification.

D'abord parce que le Parti socialiste, dont la transformation économique est le but fondamental, lui subordonne les questions politiques, d'une importance très secondaire à ses yeux, et dont il n'a à se préoccuper que dans la mesure où leur solution est nécessaire à la réalisation de son programme économique.

Ensuite, parce que les questions de la fiscalité et de la dette publique font partie intégrante de ce programme économique et ne peuvent être étudiées séparément.

Enfin, parce que l'ordre du jour est muet sur l'organisation de la propagande, sans laquelle les résolutions du Congrès resteraient lettre morte.

Nous suivrons donc, dans notre rapport, le texte voté par le Conseil National, persuadés d'ailleurs que si la C. A. P. lui a donné une forme différente, il n'était pas dans son esprit de s'en écarter.

## Observations Générales

L'intervalle d'environ deux mois, qui sépare le Congrès du Conseil national, est trop court, et l'ordre du jour du Congrès est trop chargé pour qu'il soit permis d'espérer que la question économique y reçoive une solution définitive.

Le présent rapport, devant être imprimé et envoyé aux Fédérations vers la mi-septembre au plus tard, n'a pu être que rédigé

hâtivement et insuffisamment discuté. Aussi nous ne le présentons aux Fédérations que comme un travail préparatoire où elles trouveront groupés les éléments essentiels de la question qui leur est soumise.

De son côté, la Commission des résolutions du Congrès, absorbée par d'autres préoccupations, ne sera certainement pas en mesure de soumettre au Congrès un texte tout à fait au point, et le temps manquerait d'ailleurs pour l'examiner à fond en séance générale.

Notre avis est donc qu'il serait prématuré de soumettre au vote du prochain Congrès la formule définitive du Programme économique du Parti, qui est trop important pour faire l'objet d'une improvisation. Cette formule ne peut sortir que d'une étude approfondie à laquelle toutes les compétences du Parti seront appelées à collaborer.

C'est pourquoi nous demandons simplement le renvoi de notre projet à un Comité d'études économiques, dont nous proposons la création dans les conditions indiquées plus loin, et dont le rapport sera soumis à un Congrès ultérieur, ou à un Conseil National ayant pouvoir de Congrès.

Pour donner une idée aussi complète que possible de l'organisation économique socialiste, nous avons dû, en dehors des lignes générales qui découlent inéluctablement de l'évolution sociale elle-même, indiquer certaines modalités de réalisation, sur lesquelles le Parti n'a pas encore été appelé à se mettre d'accord. Elles ne sont donc présentées par nous qu'à titre de propositions; et, chaque point particulier étant susceptible de plusieurs solutions différentes, il appartiendra à nos camarades des Fédérations de signaler et de défendre celles qu'ils croiront préférables.

## Nécessité d'un double programme

Chaque fois que le Parti a eu l'occasion de déterminer son action, il n'a pas manqué de rappeler les principes constitutifs qui figurent à l'article premier de son Règlement, et sont ainsi conçus:

« Entente et action internationales des travailleurs; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste ».

Tel est le but immuable du Parti, et le programme économique que nous avons à préciser ne saurait avoir une autre base.

Mais en attendant que la conquête du pouvoir lui permette d'accomplir la transformation sociale intégrale, le Parti s'est

toujours efforcé de réaliser, sous le régime actuel, les réformes susceptibles d'améliorer les conditions de lutte de la classe ouvrière.

Ainsi, à côté de son programme complet qui, seul, en mettant fin à l'exploitation du prolétariat et aux conflits économiques entre les hommes et entre les peuples, apportera à tous le bien-être, la sécurité et la paix définitive; à côté de cet objectif grandiose, mais qu'on s'habitue un peu trop à considérer comme éloigné, le Parti a constamment marché à la bataille quotidienne avec un programme de revendications immédiates.

Nous adopterons la même division dans notre travail.

Nous l'adopterons, bien que la situation révolutionnaire créée par la guerre et le profond bouleversement qui en résulte dans les idées et dans les faits, nous autorisent à envisager la possibilité d'une conquête du pouvoir après laquelle le Parti ne pourrait plus s'arrêter à des demi-mesures, mais aurait l'impérieux devoir d'appliquer son programme intégral.

Dans cet espoir, nous ne nous bornerons pas, comme par le passé, à de simples affirmations du but socialiste en de courtes et abstraites formules, dont le sens et la portée échappent à la masse, et dont, par conséquent, l'effet est médiocre. Nous entrerons dans quelques développements sur les modalités et les conséquences de la transformation du régime capitaliste en régime collectiviste.

D'autre part, nous présenterons un programme de revendications immédiates, pour le cas où les événements d'après-guerre, tout en augmentant l'influence politique du Parti socialiste, ne lui donneraient pas le gouvernement.

Nous le présenterons aussi pour donner satisfaction à ceux de nos camarades qui, de très bonne foi, pensent que l'organisation socialiste ne peut se substituer d'un seul coup au régime actuel, et qu'elle doit être précédée d'une période préparatoire marquée par des étapes nous en rapprochant de plus en plus.

Nos camarades réformistes, du fait seul qu'ils adhèrent aux statuts du Parti, ne refuseront pas de contresigner un exposé concret de notre programme intégral, alors que nos camarades révolutionnaires s'associent aux revendications du programme minimum.

Ainsi sera maintenue et affermie l'unité du Parti, malgré les divergences qui y existent et y existeront fatalement sur les modalités de réalisation.

Les termes de la résolution votée par le Conseil National précisent et délimitent notre mission. Ce n'est pas un exposé complet de la doctrine et de la tactique socialistes que nous avons à présenter au Congrès, mais simplement les solutions économiques nécessitées par les circonstances.

Ainsi, de l'article premier du Règlement du Parti cité plus haut, nous n'avons pas à retenir ce qui a rapport à l'entente et à l'action internationale des travailleurs, à l'organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des moyens d'atteindre notre but qui est la socialisation des moyens de production et d'échange, la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste. Et c'est ce but seul que nous avons à définir.

Rappelons cependant en quelques mots, pour dissiper toute équivoque, que la lutte des classes — créée par le régime capitaliste et non par nous — prendra fin par la suppression des classes dans le socialisme triomphant, où l'Internationale des peuples remplacera l'Internationale ouvrière.

Présentement, nous n'avons à nous occuper que de la réorganisation économique de la France.

Il nous sera facile de démontrer, non seulement qu'elle est possible sur les bases du socialisme, mais que, dans les circonstances actuelles, elle est impossible sur toute autre base.

Nous nous associons à la déclaration suivante, faite à son Congrès de 1902, c'est-à-dire avant l'Unité, par l'ancien Parti socialiste de France :

« A l'encontre de ceux qui reculent indéfiniment l'avènement de cette société nouvelle, le Parti socialiste de France affirme que les éléments matériels ou économiques en existent dès à présent, et qu'il ne manque à leur mise en train que les éléments humains, c'est-à-dire l'action d'un prolétariat organisé et conscient, possible également dès aujourd'hui ».

Nous croyons fermement que la fraction du prolétariat qui était encore inconsciente et inorganisée avant la guerre, ou du moins la majorité de cette fraction, éclairée par les terribles leçons des événements, se ralliera au socialisme si une propagande active et intelligente lui en révèle la puissance bienfaisante.

Nous reviendrons plus loin sur l'organisation de cette propagande. Pour le moment, nous supposons qu'elle atteigne son but, que le concours des éléments humains, indispensable à la transformation sociale, lui soit acquis et que le Parti socialiste soit en possession du pouvoir. Rien ne s'oppose donc plus à la réalisation du socialisme.

Quelles institutions nouvelles va-t-il mettre à la place de l'organisation capitaliste? Quels avantages peut-on attendre de cette transformation? Comment le socialisme résoudra-t-il les problèmes d'après-guerre? Peuvent-ils être résolus par le régime actuel? Telles sont les questions que nous avons à examiner.

## Le Régime socialiste

La socialisation des moyens de production et d'échange sera le premier acte de la transformation sociale.

Elle sera suivie immédiatement d'une nouvelle organisation de la production et de la répartition, ayant pour but d'intensifier la première et d'assurer la justice dans la seconde.

*Socialisation.* — Elle doit porter sur le sol, le sous-sol, l'eau, les bâtiments, le matériel et les agencements, les machines, les outils, les véhicules, les bateaux et navires, les animaux de travail et de boucherie, les matières premières, objets en fabrication, objets fabriqués, valeurs, titres, espèces.

Elle ne s'étendra pas aux objets mobiliers à usage privé.

Les trop réelles difficultés qu'on éprouvait à faire accepter le socialisme intégral ont amené beaucoup de nos camarades à réduire la transformation socialiste à la reprise par l'Etat des grands monopoles de droit ou de fait: Banque de France, chemins de fer, mines, assurances, raffineries de sucre, d'alcool, de pétrole, etc., et à une extension du domaine de l'Etat, des départements et des communes, dans l'administration des services publics, le captage des forces naturelles, etc.

Ce ne serait pas là du socialisme d'Etat, selon l'expression de nos adversaires, mais du capitalisme d'Etat. De telles mesures n'apporteraient aucune amélioration appréciable aux conditions d'existence de la masse des non-possédants. Elles peuvent trouver place dans notre programme minimum; mais nous n'avons pas à les envisager ici, le socialisme ne pouvant porter ses fruits que par la socialisation de l'ensemble des moyens de production et d'échange, et non par la main-mise de l'Etat — qui resterait un Etat bourgeois — sur une partie de ces moyens.

Une autre idée, plus répandue et qui nous paraît reposer également sur une fausse conception du socialisme, est qu'on ne peut et qu'on ne doit socialiser que la propriété capitaliste, en laissant subsister la petite propriété, créée et mise en valeur par le travail exclusif de ses détenteurs ou de leur famille, et qui n'est, en réalité, qu'un instrument de travail et non un instrument d'exploitation du travail.

Evidemment cette petite propriété est la seule légitime; et si on se plaçait au point de vue du droit individuel, elle devrait être respectée.

Mais au point de vue du droit supérieur fondé sur l'intérêt public, et même de l'intérêt personnel bien compris de ses détenteurs, la petite propriété ne doit pas être maintenue.

Si la grande entreprise capitaliste est malfaisante parce qu'elle

est fondée sur l'exploitation du travail, elle a, du moins, l'avantage d'intensifier la production par l'emploi d'une technique perfectionnée. Si la petite propriété n'exploite pas le travail, elle présente l'inconvénient grave de diminuer le rendement de l'effort humain, à la disposition duquel elle ne peut mettre qu'un outillage rudimentaire. En d'autres termes, la première produit bien, mais répartit mal; la seconde produit mal et répartit bien. L'une et l'autre s'opposent donc à l'émancipation des travailleurs qui ne sera obtenue que par un maximum de production pour un minimum d'effort humain, suivi d'une équitable répartition des produits.

D'autre part, ce serait aller au-devant de complications gênantes que de laisser subsister, à côté de l'organisation nationale, les petites entreprises privées. Et pour ce qui concerne plus particulièrement l'industrie et le commerce, la situation de ceux qui en vivent ne serait pas tenable devant la concurrence des grands ateliers et des grands magasins nationaux. On ne saurait donc l'envisager.

Il est pourtant une petite propriété qu'il faut se résigner à laisser subsister, au moins provisoirement, en ne la socialisant que du consentement de ses détenteurs: c'est la petite propriété paysanne. On doit tenir compte du fait que le paysan est infiniment plus attaché à sa terre que le petit commerçant à sa boutique et le petit artisan à son atelier. Heurter de front un préjugé aussi enraciné en socialisant d'autorité la terre paysanne serait s'exposer à des troubles graves que la prudence commande d'éviter. Pour elle, la socialisation sera donc facultative, au gré du possesseur, et non obligatoire. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que dans un laps de temps relativement court, les petits propriétaires, voyant qu'en peinant beaucoup plus que les travailleurs socialistes, ils vivent beaucoup moins bien, apporteront volontairement leur lopin de terre au domaine national. Inutile d'ajouter que, loin de peser sur leur décision en entravant leur travail et l'écoulement de leurs produits, le socialisme leur accordera les plus grandes facilités à tous égards. Leurs conditions d'existence seront donc meilleures qu'aujourd'hui; mais ils ne participeront que dans une faible mesure à l'immense augmentation de bien-être et de sécurité qui sera la conséquence du socialisme, l'isolement économique où ils se seront enfermés les plaçant en état d'infériorité notable à l'égard de la production organisée.

Les conditions de la reprise par la Nation des moyens de production et d'échange à leurs détenteurs actuels, peuvent être très différentes selon les circonstances dans lesquelles elle s'effectuera.

Il est clair que si la classe possédante se décidait à reconnaître

la nécessité de cette transformation, au lieu de la combattre par les pires moyens comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, il serait juste de lui tenir compte de son bon vouloir, et de faciliter ainsi la grande œuvre à accomplir.

Si, au contraire, persistant jusqu'au bout dans son aveuglement égoïste et haineux, elle ne cède qu'à la force révolutionnaire, elle ne devra pas s'attendre à de grands ménagements de la part du prolétariat victorieux: l'expropriation sans indemnité, ou avec une indemnité très minime, sera probablement la solution qui prévaudra.

Nous ne voulons pas envisager ce cas extrême. Nous espérons encore que nos modernes privilégiés, écoutant la voix de la justice et de la raison, ouvriront par une nouvelle nuit du 4 août l'ère de réconciliation et de rénovation de l'humanité.

Dans cette hypothèse, c'est la reprise avec indemnité qui sera appliquée.

L'indemnité ne pourrait être versée en capital que par l'émission d'une quantité fabuleuse de papier-monnaie sans contre-valeur réalisable, ce qui, en régime socialiste comme en régime capitaliste, bouleverserait l'économie générale du pays. Ce mode de remboursement est donc à écarter.

Par contre, on peut admettre une indemnisation sous forme d'un revenu viager du capital nationalisé, capital net, bien entendu, après déduction du passif. On peut encore assurer une durée fixe de 20 ans ou plus à ce revenu, avec reversibilité sur la tête des héritiers directs de l'intéressé; ou encore lui donner une durée variable, par exemple jusqu'au décès du titulaire et de ses héritiers directs.

De toute façon, le revenu ne saurait être perpétuel: le socialisme peut et doit résoudre dans un esprit généreux les problèmes de la transition; il ne peut aboutir à éterniser les inégalités sociales et à grever le travail des générations futures.

Si la transformation sociale s'opère par un accord entre les classes, il y aura lieu de tenir compte, dans la mesure du possible, des préférences de la classe capitaliste en ce qui concerne le mode d'indemnité.

Sous cette réserve, la meilleure formule paraît être l'association nationale des possédants avec les non-possédants, les premiers recevant des actions d'apport en représentation de leur actif, les seconds recevant chacun une action de travail, non pour rémunérer leur travail, mais pour leur donner droit de participer à l'administration.

Tous les Français se trouveraient ainsi groupés dans une vaste société coopérative qui solidariserait leurs intérêts.

Les actions de travail, délivrées en nombre indéterminé à tout

citoyen participant à l'œuvre commune, s'éteindraient avec la cessation de cette participation. Les actions d'apport seraient à amortir dans un délai de cinquante ans, par exemple, à partir de la vingtième année de la transformation sociale.

Ces dernières donneraient droit, non à des dividendes, car il n'y a pas de bénéfices distribuables en régime socialiste, mais à un intérêt fixe sur un taux à déterminer.

La charge temporaire de ces intérêts ne serait pas trop lourde pour l'organisation socialiste, car elle serait beaucoup moins forte que celle qui pèse sur la production en régime capitaliste.

Or, la production sera considérablement augmentée et ce tribut lui sera léger, même lorsqu'il s'y ajoutera l'annuité d'amortissement. On verra d'ailleurs plus loin que les bases économiques et financières de l'organisation socialiste seront assez solides pour ne pas fléchir sous ce fardeau.

*Organisation de la production.* — Maîtresse des moyens de production, la Nation les fera valoir directement. Elle ne pourra, en effet, ni les donner à loyer à des associations privées autonomes, ni les leur abandonner gratuitement, ce qui serait faire renaître le régime capitaliste et rétablir les oppositions d'intérêts que le socialisme doit supprimer.

Mais il ne s'ensuit pas que l'ensemble de la production devra être dirigé par une administration unique, dont la tâche serait tellement vaste, qu'il serait difficile d'y appliquer les principes d'une bonne gestion.

Il y aura, non pas une seule direction centrale, mais une direction pour chaque branche de la production, et toutes ces directions seront fédérées pour assurer la coordination de leur action.

Ce ne sera pas autre chose que le régime généralisé des grands trusts modernes, avec cette différence que les trusts ont été créés pour accroître et stabiliser les bénéfices capitalistes au détriment des travailleurs et des consommateurs, tandis que les trusts nationaux auront pour but d'augmenter le bien-être de tous.

La direction des trusts sera exercée par des conseils composés des techniciens les plus qualifiés dans chaque branche de la production.

Un organisme fédéral reliera les divers trusts entre eux. Il tiendra jour par jour, un état des disponibilités et des besoins de main-d'œuvre et fournira à chaque service le contingent de personnel nécessaire à son fonctionnement, en reportant sur les uns l'excédent des autres, de façon à éviter tout chômage.

Il établira la statistique des produits nécessaires à la consommation et à l'usage privés, ainsi que des travaux d'intérêt commun à exécuter au cours de l'exercice, des matières premières, du

matériel et des constructions qui seront nécessaires. Il dressera l'état des importations et des exportations. En somme, il réunira les éléments d'un budget annuel de la production et des échanges, qui sera arrêté définitivement par le Parlement.

Après le vote de ce budget, chaque service sera avisé par l'organisme central de ce qu'il devra produire dans l'année, des services auxquels il devra s'adresser pour se procurer les matières premières et le matériel dont il aura besoin, et de ceux auxquels il devra livrer ses produits.

Les fournitures d'un service à l'autre ne donneront lieu qu'à des écritures de débit et de crédit, sans mouvements de fonds.

*Intensification de la production.* — Elle résultera, en premier lieu, de la disparition des intermédiaires et des parasites qui pullulent dans la société actuelle, et qui, n'ayant plus de raison d'être sous un régime qui produira et répartira directement, deviendront des producteurs et des auxiliaires utiles; en deuxième lieu, de la suppression du chômage par l'organisation générale du travail; en troisième lieu, de la substitution des procédés techniques perfectionnés en usage dans la grande industrie et la grande culture, aux méthodes attardées suivies par les petites entreprises.

On a évalué à 40 pour 100 de la population active française, la déperdition de force productive qui se produit actuellement par suite du chômage, du parasitisme et de l'exagération du nombre des intermédiaires. Les pertes résultant de l'infériorité des moyens techniques dans les petites entreprises sont bien autrement considérables.

C'est en remplaçant leurs petits et moyens ateliers par des usines géantes, leur petite culture attardée par la grande culture scientifique, que les Allemands ont pu élever leur production industrielle et agricole dans une proportion formidable. Pourtant la transformation qu'ils ont accomplie est incomplète. Les petites et moyennes entreprises sont encore très nombreuses chez eux. Le socialisme, en les supprimant totalement, ouvrira donc à la production des sources plus abondantes et rendra à la France son ancienne supériorité.

Helfferich attribue encore les rapides progrès de l'Allemagne aux groupements d'entreprises de natures différentes, comme une usine métallurgique, une mine de fer, une mine de houille, un atelier de constructions mécaniques, un chemin de fer, une flotte, etc., jadis fonctionnant séparément, et que leur union place dans des conditions économiques bien plus avantageuses. Il est évident que le socialisme, en fusionnant toutes les entreprises privées en une vaste entreprise nationale, constituerait une organisation infiniment plus puissante.

Alors que, sous le régime de la propriété privée, un grand nombre d'éléments de richesse restent sans emploi, le socialisme les mettra en valeur d'une façon méthodique et intégrale. Il ne laissera aucune terre improductive et demandera à chacune le genre de récolte qu'elle est le plus apte à donner. Une prospection scientifique du sous-sol révélera toutes les richesses minières encore ignorées. On exploitera avec elles, et dans la mesure des besoins, toutes celles que leurs concessionnaires laissent inactives, pour raréfier et renchérir les produits. Tous les cours d'eau seront utilisés pour l'irrigation et la force motrice, d'après un programme d'ensemble étudié dans chaque vallée. La mise en valeur de nos colonies est à peine ébauchée; l'organisation socialiste en centuplera les rendements.

Malgré ses imperfections, le régime capitaliste a su donner un grand développement à certaines branches de la production; mais il limite lui-même sa force expansive en restreignant les possibilités d'écoulement par l'insuffisance et la précarité des salaires et des secours sociaux. Le régime socialiste ne sera pas arrêté par cette barrière: basé sur la satisfaction des besoins de tout être humain, jeune ou vieux, fort ou faible, garantissant à tous le minimum nécessaire à leur subsistance, il réglera la production sur les besoins d'une consommation largement accrue.

Et lorsque ce terme sera atteint, on augmentera les heures de loisir des ouvriers au fur et à mesure des progrès scientifiques immédiatement utilisés, allégeant ainsi pour eux le fardeau du travail au profit de leur culture intellectuelle et morale.

*Organisation de la répartition.* — Le principe du partage par égalité, outre qu'il éteindrait toute émulation et tendrait à ramener l'effort des plus vigoureux et des plus capables au niveau de celui des plus faibles et des moins bien doués, constituerait une flagrante injustice, car il n'est rien de plus logique et de plus équitable que de rémunérer chaque producteur en proportion des services qu'il a rendus à la collectivité. D'autre part, ceux qui, à raison de leur inaptitude relative ou absolue au travail, pour quelque cause que ce soit, ne peuvent apporter à l'œuvre commune qu'un concours minime ou nul, n'en sont pas moins des êtres humains, et, à ce titre, ont le droit de vivre. Refuser de le consacrer, équivaldrait à proclamer que notre civilisation n'est qu'un mensonge hypocrite. C'est ce que fait d'ailleurs le régime capitaliste où l'égoïsme est la loi, et où le seul droit est celui de la force. C'est ce qui ne sera pas dans notre société solidaire. Observons d'ailleurs que, sauf un petit nombre d'incurables, tous les membres du corps social pourront participer au travail pendant la plus grande partie de leur existence, ce qui donne un fondement solide à leur droit à la vie.

En résumé, le régime socialiste reposera sur les bases suivantes :

Droit au travail, pour ceux qui pourront travailler, avec une rémunération proportionnelle à leurs services, quoique toujours suffisante pour assurer la satisfaction des besoins essentiels;

Droit aux secours sociaux, dans la mesure de leurs besoins essentiels, aux enfants, femmes grosses, nourrices, vieillards, malades, blessés, infirmes, dégénérés.

Il n'est pas aussi difficile qu'on peut le croire à première vue d'appliquer avec justice le principe de la rémunération proportionnelle aux services. Un salaire de base étant déterminé dans chaque profession, il suffira de classer les travailleurs en plusieurs catégories, à chacune desquelles correspondra une augmentation de ce salaire. Le passage à une catégorie supérieure s'effectuera d'après un tableau d'avancement où seront inscrits ceux qui en seront jugés dignes à la fois par leurs chefs hiérarchiques et par le suffrage de leurs pairs. La combinaison de ces deux éléments préviendra d'autant plus efficacement tout favoritisme que nul n'aura intérêt, comme aujourd'hui, à contester le mérite et les services d'un travailleur.

Les travailleurs de la catégorie la plus élevée pourront, dans les mêmes conditions, devenir contremaîtres, chefs d'ateliers, etc.

Quant aux savants, aux inventeurs, aux grands citoyens dont les services seront éminents, ils recevront toujours de larges récompenses, dans l'abondance générale à laquelle ils auront fortement contribué.

L'impossibilité de remettre en nature, à chaque producteur, le produit de son travail, entraînera la création d'un signe de la valeur, échangeable contre les objets de consommation et d'usage dont il aura besoin. Il faudra aussi établir la valeur de chacun de ces objets. Ces deux questions sont connexes. Nous allons les examiner ensemble.

*Détermination de la valeur. Système financier.* — En régime capitaliste, la valeur des choses varie selon les fluctuations de l'offre et de la demande. Ce principe, même honnêtement appliqué, est injuste, car il permet au riche de s'offrir le superflu dans les crises de renchérissement où le pauvre manque du nécessaire. Il devient odieux du fait qu'il est aggravé par la spéculation et l'accaparement, comme il l'a toujours été et comme il l'est dans des proportions désastreuses depuis la guerre.

Comme l'a établi Marx, la valeur vraie d'un objet est déterminée par la quantité de travail qui y a été incorporée. Elle ne peut donc varier qu'avec les conditions techniques de production.

Mais il est évident que, sous le régime du marché libre, d'autres

éléments intervenant dans l'établissement des prix, et il est impossible d'éviter leurs fluctuations.

Au contraire, la Nation étant l'unique producteur et l'unique vendeur, le prix de vente ne peut varier qu'avec le prix de revient. Si un produit de première nécessité était en quantité insuffisante pour les besoins, ce ne serait pas en en relevant le prix qu'on en diminuerait la consommation, mais en la rationnant. D'ailleurs cette éventualité n'est pas à prévoir, la production étant toujours réglée sur la consommation, et des stocks étant constitués pour parer à l'imprévu.

Le prix de vente ne peut être supérieur au prix de revient, la Nation n'ayant aucun intérêt à réaliser sur ses membres des bénéfices illusoire qui, en élevant pour eux le coût de la vie, l'obligeraient à élever d'autant la rétribution du travail, pour maintenir les conditions d'existence admises comme nécessaires.

Mais dans le prix de revient doivent être compris les frais généraux, non seulement ceux qui entrent directement dans la fabrication, mais les frais généraux sociaux. En effet, à côté des services producteurs, il y a les services auxiliaires: transports, ventes, administration générale du pays. Le personnel de ces services, bien qu'il ne concoure pas directement à la production, n'est pas moins utile que le personnel producteur, puisque, sans son travail, il n'y aurait pas de production possible. Il a donc droit à une part de la production.

La Nation a, de plus, des charges qui constituent pour elle un autre élément des frais généraux sociaux: assistance sociale, intérêts et amortissement du capital nationalisé.

Ce n'est pas tout: dans les services producteurs, il faut distinguer entre ceux qui fabriquent les denrées et objets destinés à être vendus au public et ceux qui travaillent pour d'autres services. Par exemple, les usines métallurgiques, quoique constituant une branche de la production, ne livrent pas leurs produits à la consommation, et comme c'est sur cette dernière seulement que peut porter la charge des frais généraux, les établissements de cette catégorie, et tous ceux qui travaillent pour d'autres services, doivent être considérés comme services auxiliaires.

Ainsi on restreindra l'appellation de *services producteurs* exclusivement à ceux dont les produits sont destinés à la consommation et à l'usage privés. Tous les autres seront compris dans les *services auxiliaires*.

Cette distinction étant bien comprise, le calcul du prix de revient global de la production devient facile. Pour l'obtenir, il suffit, en effet, d'ajouter à la dépense totale des services producteurs la dépense totale des services auxiliaires qui constitue les frais généraux sociaux.

Mais ce prix global ne nous suffit pas: il faut déterminer, en outre, le prix particulier de chacun des objets qui y entrent comme éléments. C'est également facile.

Supposons, pour éclaircir le raisonnement, que la dépense totale annuelle des services producteurs soit de 20 milliards et la dépense totale annuelle des services auxiliaires de 10 milliards, soit 50 pour 100 de la première.

Prenons un objet quelconque: nous en connaissons le prix de revient industriel en additionnant les dépenses des matières premières, de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication qui y sont incorporés. Supposons que le total soit de 60 francs. Pour obtenir son prix de revient social, c'est-à-dire son prix de vente, il suffira de majorer cette somme de 50 pour 100, ce qui donnera 90 francs.

Cette détermination, rigoureusement scientifique, de la valeur va servir de base à un système financier qui sera comme elle inattaquable.

La nationalisation a retiré de la circulation tous les billets de banque et toute la monnaie d'or et d'argent.

Pour les remplacer, la Nation crée une monnaie papier et une monnaie divisionnaire métallique sans valeur propre.

Elle l'emploie chaque mois à rémunérer le personnel de tous les services, ainsi qu'à assurer les secours sociaux et à acquitter les charges du capital nationalisé.

Ceux qui reçoivent cette monnaie, l'emploient à leur tour à acheter dans les magasins nationaux les produits nécessaires à leur consommation et usage. Ces achats se font au prix de revient social, déterminé comme il vient d'être dit.

Donc, la totalité de la monnaie sortie chaque mois, ou chaque année, des caisses nationales représente exactement la valeur de la totalité des produits obtenus et mis en vente au cours de la même période, c'est-à-dire que toute monnaie présentée aux magasins nationaux est assurée d'y trouver sa contre valeur en marchandises.

Le billet de banque, même en temps de paix, n'a jamais offert une garantie aussi absolue. On ne peut concevoir un système financier plus solide.

Signalons aussi, bien que l'observation n'ait qu'une importance secondaire :

a) que, les livraisons d'un service à un autre ne donnant lieu à aucun mouvement de fonds,

b) que, chaque objet destiné à la consommation et à l'usage n'étant acheté qu'une seule fois, puisqu'il ne passe par aucun intermédiaire,

c) enfin que, la presque totalité de la monnaie distribuée à la fin

de chaque mois rentrant au cours du mois suivant dans les caisses nationales,

la circulation monétaire, dont l'inflation factice crée tant de perturbations en régime capitaliste, sera réduite à son minimum, environ le douzième du montant de la production annuelle.

Mais l'éclatante supériorité de l'organisation financière socialiste, c'est qu'elle supprimera entièrement le crédit, base malsaine et dangereuse du régime capitaliste.

Le crédit privé disparaîtra naturellement avec l'entreprise privée. Quant au crédit public, il deviendra absolument inutile. La Nation n'aura que faire d'une accumulation de capitaux pour exécuter un programme de travaux, si vaste soit-il, puisqu'elle disposera de tous les éléments de la production: matières premières, outillage, transports et main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre, il faudra la rétribuer, évidemment; mais sa rétribution ne constituera pas une dépense additionnelle. Elle entrera dans les dépenses normales du pays et ne les augmenterait que si, pour aller plus vite, on décidait d'importer de l'étranger une main-d'œuvre supplémentaire. Même dans ce cas, il n'y aurait pas à se procurer des capitaux par voie d'emprunt: il suffirait de prévoir d'avance une augmentation de la consommation et de régler la production en conséquence; le montant de la circulation monétaire s'accroîtrait dans la même proportion sans qu'il en résultât le moindre inconvénient pour l'équilibre financier.

Hors du cas d'une forte importation de main-d'œuvre étrangère, l'exécution d'un programme de travaux ne se traduira que par une question d'emploi de la main-d'œuvre nationale. Il s'agira d'affecter aux travaux à entreprendre le contingent de bras qu'ils nécessiteront, en ralentissant d'autres travaux moins urgents; on pourra encore augmenter la durée du travail journalier. En fait, les très rapides progrès du machinisme créeront toujours des disponibilités de main-d'œuvre suffisantes pour tous les besoins, et non seulement on n'aura pas à augmenter la durée du travail quotidien, mais on pourra la diminuer sensiblement.

Ainsi, plus d'emprunts. Est-il nécessaire d'ajouter: plus d'impôts? Tous les services publics assurés aujourd'hui par les ressources fiscales seront compris dans l'ensemble des services nationaux, aux dépenses desquels il sera pourvu comme il vient d'être dit. Il serait aussi absurde pour la Nation de prélever une contribution sur ses membres que de leur vendre avec bénéfice les produits dont ils ont besoin, puisque, dans les deux cas, elle devrait relever d'autant leur rétribution, basée sur les conditions d'existence reconnues nécessaires.

Ces formidables transformations, remarquons-le, non seulement

n'apporteront aucune complication à l'organisme social, mais elles le simplifieront notablement, en élaguant les excroissances parasitaires qui le déformaient. Ce sera le retour au bon sens après une période de folie.

La question des changes, devenue si angoissante depuis la guerre, cessera de se poser.

D'abord la Nation s'organisera pour produire elle-même, ou par ses colonies, la plus grande partie de ce qu'elle demande aujourd'hui à l'étranger. Elle n'exportera que pour couvrir les importations indispensables. Ce mouvement d'achats et de ventes sera effectué par le service du commerce extérieur. Dans la plupart des cas, il y aura échange de marchandises sans versement de fonds. Au besoin, la France fera usage de ses réserves d'or pour une partie de ses achats et exigera le paiement en or de ce qu'elle vendra. La monnaie papier sera donc réservée pour la circulation intérieure. Les Français voyageant à l'étranger l'échangeront à la gare-frontière contre de la monnaie des pays où ils iront, apportée en France par des voyageurs de ces pays. (1).

*Autres avantages du socialisme.* — Par le développement intensif de la production, sa répartition équitable et l'application du principe de solidarité, le socialisme fera disparaître la misère, cette hideuse tare sociale, honte de la prétendue civilisation moderne. Avec elle disparaîtront presque complètement la prostitution et la criminalité, dont elle est la principale pourvoyeuse.

Le niveau moral se relèvera rapidement, dans un milieu assaini où, loin d'être poussé au mal à chaque instant par les nécessités de sa propre conservation, l'homme ne trouvera presque jamais l'occasion de le faire. Les multiples formes de la fraude, nées du régime de l'entreprise privée et du profit, ne se conçoivent pas dans une organisation nationale où nul n'a intérêt à les pratiquer. La corruption, qui résulte des rapports des entreprises privées entre elles ou avec l'État, ne sera plus possible du moment où il n'y aura plus d'entreprises privées. La plupart des haines et des passions qui dégradent l'homme s'évanouiront avec les oppositions d'intérêts qui en sont presque toujours l'origine.

L'ascension du niveau intellectuel ne sera pas moins forte. L'obligation de l'instruction ne sera plus entravée par la misère. Tous les enfants indistinctement iront à l'école primaire; ensuite ce sont les plus intelligents et non les plus riches qui recevront

---

(1) N'oublions pas que nous esquissons le programme économique *pour l'après-guerre*. Par la suite, quand d'autres nations se seront donné des institutions socialistes, la France, loin de s'isoler, fera échange avec elles des produits que chacune sera en état de fournir aux meilleures conditions. Et cela à titre de service mutuel, sans bénéfice.

l'instruction secondaire et l'instruction supérieure. L'égalité du point de départ sera absolue. Ce sera par une sélection des capacités que se recruteront les titulaires des hautes fonctions. Ainsi aucune valeur ne sera perdue pour le pays. Affranchi par la science de ce que le travail a d'excessif, l'homme disposera de larges loisirs pour orner son cerveau et il en trouvera toutes les facilités.

L'amélioration physique ne le cèdera pas aux précédentes. Les règles de l'hygiène, constamment enfreintes dans le régime de la concurrence, parce que chacune d'elles se traduit par une diminution du profit, seront rigoureusement appliquées par le socialisme. Les petits ateliers, mal éclairés, mal aérés, seront remplacés par de spacieuses usines où l'ouvrier se trouvera à l'aise. Des dispositifs bien étudiés le protégeront contre les émanations délétères, les poussières, l'atteinte des machines en mouvement. Dans les travaux insalubres, la durée de la journée sera plus réduite encore que dans les autres.

Même transformation dans les maisons d'habitation. Toutes les masures malsaines seront démolies. Les taudis feront place à des logements confortables où l'air et le soleil pénétreront partout, où circulera une eau pure. Au lieu des ruelles étroites et sombres, on percera de larges avenues avec, de loin en loin, des places et des squares. N'oublions pas que l'utilisation intégrale des forces naturelles, de l'outillage le plus perfectionné et des procédés scientifiques allègeront l'effort humain dans une énorme proportion et créeront des disponibilités de main-d'œuvre presque indéfinies. C'est ce qui permettra l'exécution de ces prodigieux travaux et de bien d'autres encore.

Les fraudes alimentaires, qui engendrent tant de graves maladies, n'existeront plus quand la Nation fabriquera elle-même tous les aliments. L'alcoolisme prendra fin le plus naturellement du monde, la Nation ne produisant plus d'alcool de bouche.

La suppression des taudis, de la mauvaise alimentation et de l'alcoolisme anéantira la tuberculose. La syphilis disparaîtra avec la prostitution.

Un ensemble de mesures prophylactiques, auxquelles des raisons financières ne s'opposeront plus, réduira à quelques cas isolés les maladies transmissibles.

Les maladies nerveuses, dues à l'excitation des luttes meurtrières de la concurrence, ne pourront persister dans le calme profond d'une société organisée, où les excès de travail seront inutiles, où nulles préoccupations angoissantes ne se feront sentir.

La dégénérescence humaine s'arrêtera forcément lorsque toutes ses causes auront été éliminées.

La mortalité infantile, dont les ravages sont si terribles, est due

surtout à l'hérédité et à la misère. Elle sera très réduite, par conséquent.

La durée de la vie sera plus longue; les morts prématurées viendront rarement y mettre un terme. L'espèce humaine retrouvera sa vigueur.

En même temps qu'un recul de la mortalité, on constatera une avance plus sensible encore de la natalité. Rien ne viendra la restreindre quand la naissance d'un enfant cessera d'être une charge pour les parents et quand le mariage, dégagé des questions d'intérêt qui le souillent, sera presque toujours l'union de deux jeunes gens sains et qui s'aiment. Le cauchemar de la dépopulation se dissipera et la race française reprendra sa place dans le monde.

Le courant qui vide les campagnes au profit des villes sera annihilé par l'organisation de la production qui limitera à son gré l'extension des centres urbains en n'y créant pas de nouveaux établissements.

Satisfaction entière sera donnée aux revendications féministes, les garanties d'existence et de développement étant absolues pour les deux sexes.

Quoi qu'en disent nos adversaires, le socialisme, loin de porter atteinte à la liberté individuelle, en fera une réalité pour tous par l'affranchissement économique de la classe ouvrière et la diminution de la durée du travail, alors qu'aujourd'hui elle n'existe vraiment que pour les riches. La seule liberté qui disparaîtra sera celle de spolier ses concitoyens.

En régime socialiste, il n'y aura plus de classes en opposition d'intérêts, donc plus de conflits sociaux. Dès le début, l'équitable répartition des produits donnera le bien-être aux plus modestes. Par la suite, les améliorations résultant des progrès scientifiques profiteront à tous. Il y aura toujours des perfectionnements à apporter aux institutions, puisque le progrès n'a pas de limites; mais la question sociale sera résolue définitivement.

De même que la paix intérieure, la paix extérieure ne pourra plus être troublée. S'il est permis de conserver des doutes sur la parfaite harmonie d'une société entre nations capitalistes, c'est-à-dire opposées d'intérêts les unes aux autres, on ne voit plus aucune possibilité de conflits au sein de l'Internationale des peuples socialistes.

## **Les problèmes d'après guerre**

La première question qui se posera après la cessation des hostilités, sera celle de la démobilisation. Nous n'avons à nous en occuper ici qu'au point de vue économique. Au fur et à mesure

que l'autorité militaire jugera possible de renvoyer les mobilisés dans leurs foyers, il s'agira d'assurer un emploi à tous ceux d'entre eux qui ne posséderont rien et de pourvoir à leurs besoins immédiats. Bien des industries sont nées pendant la guerre, dont la plupart s'éteindront avec elle, alors que d'autres subsisteront en adaptant leur production à la situation de paix. L'arrêt brusque des fabrications de guerre réduira au chômage un nombre considérable de travailleurs des deux sexes. Dans celles qui survivront, comme dans les industries de paix qui n'auront pas été arrêtées, le personnel féminin et étranger se trouvera en concurrence avec les démobilisés en quête de travail. D'autre part, la réparation des ravages de la guerre exigera une main-d'œuvre supplémentaire considérable. Ainsi le problème de la démobilisation se lie à celui de la reprise de l'activité économique et ne peut être envisagé séparément.

D'autre part, chaque démobilisé, dans la période qui s'écoulera entre son retour et le moment où il trouvera du travail, devra vivre. A tout prix, si l'on ne veut s'exposer aux troubles les plus graves, il faudra lui en donner les moyens, de même qu'aux femmes et jeunes gens mis sur le pavé et qu'au personnel importé, si l'on croit utile de le conserver pour exécuter les travaux de réfection urbaine, rurale et industrielle au lieu de le rapatrier purement et simplement.

Mais eu égard à la cherté excessive de la vie, qui augmente sans cesse, la prise en charge de tant d'existences, pour une période qui pourra être longue, ajoutera des sacrifices considérables à ceux qu'aura déjà entraînés la guerre. Ainsi la question de la cherté de la vie se pose et vient faire corps avec les précédentes. Nous ne parlerons pas du ravitaillement, qu'il faudra continuer à assurer par les moyens actuels, en attendant que le sol national soit remis en état de nourrir la population, mais qui sera facilité d'ailleurs par l'abondance du tonnage lorsqu'il n'y aura plus de troupes, de matériel de guerre, ni de munitions à transporter.

Jamais gouvernement se sera trouvé en face de difficultés aussi redoutables. Pour les surmonter, on aura le choix entre deux méthodes: s'en remettre aux initiatives privées du soin de tout arranger (système capitaliste) ou dresser un programme d'ensemble et créer pour l'exécuter une organisation nationale qui assignera à chacun son rôle (système socialiste).

N'oublions pas que, dans la première hypothèse, l'intervention de l'Etat restera nécessaire pour assurer des moyens d'existence à tous les travailleurs en chômage. Les sacrifices qu'elle exigera seront d'autant plus lourds que l'action chaotique des initiatives privées prolongera la période de chômage et maintiendra, si elle ne l'augmente pas, la cherté de la vie. Donc, les partisans du

système capitaliste ne sauraient prétendre qu'il diminue les charges et la responsabilité de l'Etat.

En temps normal, chaque entreprise privée a son installation, ses matières premières, son outillage, son personnel et ses débouchés à peu près permanents; et tant bien que mal — plutôt mal — l'ensemble de ces entreprises arrive à pourvoir à l'ensemble des besoins. Mais tout aura été bouleversé par la guerre, et pour remettre la machine en marche, il manquera toujours un ou plusieurs de ces éléments. Pour se les procurer, il faudra s'adresser à d'autres entreprises privées qui, se heurtant aux mêmes embarras, éprouveront bien des retards dans la reprise de leur activité.

Ce n'est pas tout: l'initiative privée, n'ayant pour but que le profit, se jettera toujours dans la voie où elle escomptera les plus gros bénéfices, sans pouvoir sortir, cependant, du cercle de ses aptitudes et de ses possibilités. Chaque producteur s'efforcera de fabriquer la plus grande quantité des produits de sa spécialité dans l'espoir d'en trouver le placement avantageux. Mais faute de renseignements sur les besoins généraux et sur le quantum de la production de ses concurrents, chacun marchera à l'aveuglette. De sorte que certains produits seront en surabondance tandis qu'il y aura déficit pour certains autres.

L'initiative privée, essentiellement anarchique, est incapable de se tracer un plan général et de le réaliser. Ainsi certaines parties, souvent les plus importantes, du programme de réorganisation économique resteront en souffrance, soit parce qu'elles exigeraient des capitaux trop importants, soit parce qu'elles ne promettaient pas des bénéfices assez forts, ou assez sûrs, ou assez prochains, soit simplement parce que nul n'y aura songé. Cela est vrai, en particulier, pour nos colonies, dont la mise en valeur est à peine ébauchée, dont on pourrait tirer cent fois leur rendement actuel, et que l'initiative privée continuera à délaissier après la guerre comme elle les délaissait avant, les mêmes causes devant produire les mêmes effets.

Et, dans le champ restreint où se confinera l'initiative privée, les travaux qu'elle exécutera, les marchandises qu'elle livrera à la consommation, ne le seront qu'à des prix excessifs, à raison d'abord des mauvaises conditions économiques où seront placées les petites et moyennes entreprises, et même une partie des grandes, ensuite à raison des bénéfices que les unes et les autres jugeront à propos de s'allouer. L'habitude, prise pendant la guerre, d'exagérer les bénéfices considérés jadis comme normaux ne se perdra pas facilement. D'ailleurs les manœuvres de spéculation et d'accaparement, qui n'ont jamais pu être sérieusement entravées, ne le seront pas mieux par la suite.

Ainsi, non seulement le coût de la vie ne s'abaissera pas, mais il

tendra plutôt à s'élever encore, rendant l'existence tout à fait impossible à la masse des petits rentiers et des pensionnés civils et militaires, diminuant de plus en plus le pouvoir d'achat de l'argent et augmentant les dépenses d'administration dans des proportions désastreuses pour le budget.

Pour atténuer ces conséquences menaçantes et empêcher l'arrêt total de la vie économique, le gouvernement sera donc amené à maintenir, et même à étendre davantage, le système d'intervention qui s'est imposé à lui dans la période troublée de la guerre, c'est-à-dire de recourir à l'achat direct, à l'organisation de la vente, à la réquisition et à la taxe.

Ce genre d'étatisme peut être justifié par des nécessités supérieures; il n'est guère recommandable en soi, parce que ses inconvénients sont grands et son efficacité médiocre. A côté des gênes réelles qu'il apporte à la production et à la circulation, il se heurte à chaque pas aux mille artifices, plus ou moins frauduleux, de l'intérêt privé qui défend sa proie. La répression est insuffisante et de nul effet. La digue que le contrôle de l'Etat a essayé d'opposer au renchérissement n'a pu soutenir le choc du torrent irrésistible. Le prix du pain n'a pu être maintenu relativement bas que parce que l'Etat a pris la perte à sa charge. Et il sait ce qu'il lui en coûte !

Au lieu de ce système bâtard, dont les défauts sont unanimement reconnus, si on adopte franchement le régime socialiste, tout devient simple et facile.

Tout démobilisé sans fortune, tout travailleur en chômage, de l'un ou l'autre sexe, se fait inscrire à la mairie de sa commune, sur un état par professions de la main-d'œuvre disponible. Jusqu'à ce qu'il ait du travail, il reçoit en monnaie nationale une allocation suffisante pour assurer sa subsistance.

En même temps, tous les chefs de services, de chantiers, d'ateliers, envoient à la mairie la liste du personnel dont ils ont besoin. Si ce personnel existe sur place, il est immédiatement occupé. Les travailleurs sans emploi local restent seuls sur les états communaux de main-d'œuvre, avec les demandes non pourvues. Ces états sont transmis au département où une nouvelle répartition est faite de la main-d'œuvre restée disponible, entre les communes dont le contingent était inférieur aux besoins locaux. Ce qui reste d'offres et de demandes est signalé au ministre du travail qui fait à son tour une répartition entre les départements et, au besoin, les colonies.

Ainsi, dans le minimum de temps et de la façon la plus simple, chacun est pourvu d'un emploi selon son aptitude... à la condition bien entendu, qu'il y ait assez de travail pour en donner à tous. Mais ce n'est pas là une difficulté pour l'organisation socialiste

qui, disposant de tous les moyens de production et d'échange, et n'étant jamais entravée par des difficultés financières, ouvrira, en France et aux colonies, assez de chantiers pour y occuper tout le monde.

Qu'il y ait quelque désordre, quelque déperdition de travail, pendant la première période, c'est inévitable; mais il y en aura toujours infiniment moins que dans l'anarchie capitaliste où chacun s'agite confusément sans avancer. Et tout cas, peu de temps suffira pour mettre partout la régularité.

Les grandes lignes du programme économique socialiste sont toutes tracées :

Relever les industries et les exploitations agricoles ruinées par la guerre, non dans leur état ancien et à leur place ancienne, mais dans les conditions supérieures de la technique moderne, et en transférant certains établissements dans les régions où ils se trouveraient dans de meilleures conditions économiques. — Qu'importent ces déplacements, alors que les intérêts privés, disparus, n'auront plus à en souffrir ?

Créer une flotte marchande, restaurer et multiplier les chemins de fer, les canaux, les routes, agrandir et mieux outiller nos ports;

Rechercher les mines; développer leur exploitation dans la mesure des besoins, capter les forces naturelles;

Réaliser toutes les améliorations agricoles et forestières, telles que drainages, irrigations, défrichements, reboisements; réserver les cultures aux grandes plaines fertiles, les herbages et vergers aux pays vallonnés, les forêts aux montagnes, de façon à obtenir partout le maximum de rendement pour le minimum d'efforts;

Développer les cultures et industries qui affranchiront la France, dans la plus large mesure, du tribut qu'elle paye à l'étranger pour ses importations;

Etendre le même programme aux colonies qui fourniront à la métropole l'appoint des produits qu'elle demande à l'étranger.

Ce programme, indispensable au relèvement de la France, seule une organisation nationale peut le remplir. Les réalisations fragmentaires et coûteuses de l'initiative privée n'atteindront jamais ce grand but.

Ainsi seront résolues les trois questions connexes de la démobilisation, de la reprise de l'activité économique et de la vie à bon marché. Sur ce dernier point, il est évident que le socialisme, produisant tout par les moyens les plus perfectionnés et vendant tout sans bénéfices, réalisera des conditions de vie sans aucune comparaison avec le régime individualiste, si amélioré qu'on puisse le supposer.

La question financière se dresse devant les législateurs et gouvernants de demain comme un formidable écueil.

Comment maintenir la valeur du billet de banque quand, à la circulation déjà démesurée d'aujourd'hui, s'ajouteront les émissions supplémentaires nécessitées par la liquidation de la dette flottante, la dépense d'entretien des mobilisés sans travail et les charges de toute nature auxquelles il faudra faire face, sous peine de périr ?

Comment trouver dans la fiscalité la plus raffinée des ressources budgétaires qui devront dépasser la moitié du revenu global de la France ?

Autre problème, non moins grave :

On s'est rendu compte depuis la guerre de l'importance qu'avait atteinte en France, comme dans la plupart des autres pays, l'infiltration allemande : achats de propriétés, de mines, création d'innombrables établissements industriels et commerciaux, participation déguisée à des affaires originaires françaises, emplois occupés par des Allemands, invasion de commis-voyageurs allemands venant nous vendre leur kamelote, drainage de notre or par l'intermédiaire des grands établissements financiers, etc...

On s'est demandé souvent comment il serait possible, après la paix, de ne pas être exposés au même danger et il est évident que, sous le régime de l'entreprise privée, le problème est insoluble. D'une part, ce serait porter atteinte au droit des gens que de fermer nos frontières à des étrangers venus chez nous pour y trafiquer en respectant nos lois. D'autre part, les maisons allemandes ne manqueraient jamais de neutres pour les représenter en France, en dissimulant au besoin l'origine de leurs produits. Et, d'ailleurs, quel commerçant pousserait le patriotisme au point de lui sacrifier ses intérêts ?

Admettons cependant que des mesures exceptionnelles soient prises temporairement contre les sujets ennemis et les neutres suspects. Elles ne sauraient atteindre nos alliés. Anglais et Américains. Or, ce seront nos plus dangereux envahisseurs. Déjà en temps de guerre, ils créent chez nous des établissements industriels, aménagent nos ports, construisent des chemins de fer. Touchés de nos malheurs, ils ne nous ménageront pas leur appui après la paix pour nous relever de nos ruines. Or si, dans la masse de ces peuples amis, c'est un sentiment de solidarité désintéressé qui suscite cet élan généreux, dans la pratique, il se traduira par des entreprises capitalistes qui n'y verront que des affaires et nous soutiendront en nous absorbant. On ne saurait exagérer ce péril : la France, affaiblie par les services qu'elle a rendus à la cause de l'humanité, est menacée de tomber sous le protectorat économique anglo-saxon.

Au contraire, en régime socialiste, il ne pourra exister en France aucune entreprise privée, étrangère ou française. Notre

pays restera ouvert aux touristes du monde entier, mais nul étranger ne pourra s'y créer des intérêts. Nous échapperons donc à tout envahissement, qu'il vienne de nos ennemis ou de nos amis.

La France, maîtresse chez elle, n'ayant pas besoin de capitaux pour se réorganiser, se contentera, pour accélérer la reprise de son activité économique, d'acheter en Amérique une certaine quantité de matériel. Elle en gardera la propriété et l'emploi, et, très rapidement, sera en état de se passer de tout concours, échappant à l'exploitation du capital étranger comme à celle du capital français.

Bien d'autres difficultés, qu'il serait trop long d'énumérer s'opposeront à la réorganisation économique de la France sur la base du régime actuel. Non seulement le socialisme les résoudra sans peine, mais presque toujours, il les empêchera de naître.

### Commission d'Études

Malgré les développements de l'exposé qui précède, les solutions socialistes y sont à peine indiquées dans leurs grandes lignes. Des précisions bien plus complètes, ne pouvant résulter que d'études suivies et approfondies, seront indispensables pour préparer l'application de notre programme.

Mais ce programme ne doit pas surgir brusquement devant l'opinion publique. Il doit lui être révélé au fur et à mesure de son élaboration. Ce sera, d'ailleurs, le moyen le plus efficace d'amener à nous la masse du prolétariat, et en même temps, les petits et moyens possédants, victimes comme lui, quoique sous une autre forme, de l'exploitation du grand capital. Car il n'y a pas de meilleure propagande socialiste que celle qui consiste à faire connaître ses conséquences bienfaisantes.

Ainsi la propagande est inséparable de l'étude, dont elle vulgarise les résultats. L'organisme qui sera chargé de l'élaboration du programme intégral du Parti devra donc avoir en même temps pour mission de rechercher les meilleurs moyens d'intensifier notre propagande.

Cet organisme est à créer.

La C. A. P. a son rôle défini par son titre lui-même. Elle s'occupe de l'administration générale du Parti et tient la main à l'exécution des décisions des Congrès. C'est une lourde tâche à laquelle on ne peut songer à ajouter un travail continu et absorbant d'études théoriques.

Le Groupe socialiste parlementaire, de son côté, est absorbé par des préoccupations de politique courante et par les relations de chaque élu avec sa circonscription. Certes, il comprend des élé-

ments aptes à rendre les plus grands services au Parti dans une Commission d'études; mais, en tant que groupe, il n'est pas en état d'être lui-même cette commission.

La Commission mixte d'études économiques a été constituée, peu après la déclaration de guerre, par la réunion du Comité d'Action à la sous-commission économique du Groupe parlementaire. Facultativement tous les députés socialistes prennent part à ses travaux. Le Comité d'action, comprenant à l'origine des délégués du Parti et de la C. G. T., auxquels se sont joints par la suite des délégués de la F. N. C. C., la Commission mixte réunit ainsi l'ensemble des organisations ouvrières. Ce groupement, qui s'est spontanément constitué au début de la guerre, pour faire face à des nécessités du moment, et qui s'est maintenu depuis, survivra sans doute à la conclusion de la paix et prendra un caractère permanent. Il paraît tout naturellement désigné pour l'élaboration du programme minimum du Parti, constitué par l'ensemble des questions soulevées au Parlement, sur lesquelles il a déjà réuni une importante documentation.

Par contre, à aucun moment il ne paraît s'être occupé du programme intégral du Parti. Nous ne le lui reprochons pas; nous trouvons même que cette abstention répond à la conception qu'il s'est faite de son rôle. Nous la constatons simplement et nous en concluons que l'étude des conditions de réalisation du socialisme doit être confiée à un organisme distinct. Aussi bien il n'y a, en réalité, rien de commun entre les deux côtés de l'action du Parti, dont l'un tend à introduire des réformes dans le régime capitaliste et l'autre à le supprimer. Ceux de nos camarades dont l'esprit est principalement tourné vers le premier s'intéressent beaucoup moins au second et inversement. Il est donc tout à fait rationnel d'établir une division du travail en classant les aptitudes d'après les tendances.

C'est pourquoi nous proposons de charger du programme minimum la Commission mixte d'études économiques et du programme intégral une Commission spéciale, composée de délégués des Fédérations, désignés par elles dans une proportion à déterminer et choisis parmi les membres du Parti résidant à Paris ou aux environs. Comme il s'agit d'une œuvre très sérieuse, les Fédérations ne manqueront pas de se faire représenter par des camarades compétents et disposant du temps nécessaire pour prendre part assidument aux délibérations de la Commission.

Cette Commission aurait à présenter au prochain Congrès, et au besoin aux congrès suivants, un rapport définitif sur les questions indiquées au projet de résolution ci-après.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité primordiale de renforcer notre propagande dès le rétablissement de la paix et des

libertés publiques, afin de nous tenir prêts à une action énergique, qui pourra être décisive.

L'effroyable cataclysme qui désole le monde ne pourra manquer de produire un profond bouleversement dans les esprits, des mécontentements, aujourd'hui comprimés, se feront jour; le retour à l'état normal donnera lieu à de grandes difficultés, peut-être même à des troubles plus ou moins graves. Dans cette situation révolutionnaire, si le Parti est en état de faire sentir partout son action et de présenter ses solutions, si simples et si fortes, nous avons lieu d'espérer que c'est autour de lui que se groupera la masse des citoyens qui voudront relever le pays de ses ruines, en accroître la prospérité, assurer la paix à l'intérieur par la justice et la solidarité et la paix définitive à l'extérieur par l'internationale socialiste.

Nulle occasion plus favorable de réaliser le socialisme ne se présentera sans doute de longtemps. Le Parti serait au-dessous de sa tâche historique s'il ne profitait pas de celle qui s'offre à lui.

Nous adjurons donc nos camarades de s'arracher un moment à des préoccupations dont nous ne nions pas la légitimité, mais qui, appelées à disparaître dès le lendemain de la guerre, ne doivent pas absorber leur effort au point de leur faire oublier le but immuable du Parti.

Nous leur demandons instamment de ne pas différer les décisions urgentes que nous leur proposons ci-contre :

# Motions soumises au Congrès

---

## A. — Déclaration de Principes

*Le Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière, a pour but la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en société collectiviste.*

*Cette transformation qui est le terme fatal de l'évolution économique, notablement accélérée par la guerre, s'impose aujourd'hui comme l'unique solution des difficultés de toute nature qui vont surgir à la cessation des hostilités.*

*Seule, en effet, une organisation nationale à base socialiste de la production, de la répartition et des transports, sera assez puissante pour supporter les charges de guerre, relever le pays de ses ruines et lui préparer un avenir de prospérité et de paix.*

*Cette puissance, qui n'appartient qu'au socialisme, est due à ce que, disposant de tous les moyens de production et d'échange, il les mettra en œuvre intégralement, selon les méthodes de la science moderne, et rendra au travail utile les millions d'intermédiaires et de parasites dont la force est aujourd'hui perdue. Ainsi la production agricole et industrielle, c'est-à-dire la véritable richesse d'un peuple, sera accrue dans des proportions énormes.*

*Renonçant à faire des entreprises à l'étranger et même à y poursuivre des bénéfices — d'ailleurs problématiques — par le développement exagéré de ses exportations, la France socialiste s'attachera à réduire fortement ses importations en organisant sur son territoire et dans ses colonies, la production de la plus grande partie de ce qu'aujourd'hui elle achète au dehors. Elle mettra méthodiquement en valeur tous les éléments de richesse dont le régime capitaliste n'a su tirer aucun parti.*

*La surabondance ainsi créée fournira à la Nation des ressources plus que suffisantes pour se libérer de sa dette et lui permettre, en outre, de supprimer totalement la misère.*

*Le système financier supérieur du socialisme, en remplaçant les monnaies actuelles par une monnaie nationale sans valeur propre, mais solidement gagée sur la production, ramènera la circulation monétaire au strict minimum indispensable, liquidera tous les engagements du passé, dispensera de recourir à l'emprunt, en quelque circonstance que ce soit, et abolira tous les impôts.*

*La Nation, produisant et vendant directement aux consomma-*

teurs, ne prélèvera sur eux aucun bénéfice: le prix de vente ne sera autre que le prix de revient.

Tous les adultes capables de travailler auront droit au travail; ils seront rémunérés en proportion de leurs services, avec garantie du minimum indispensable à la satisfaction des besoins essentiels.

Tous les faibles, incapables de travailler: enfants, vieillards, infirmes, femmes en couches, etc., ainsi que les malades et blessés, seront à la charge de la Nation qui pourvoira largement à leurs besoins essentiels.

La solidarité sociale, substituée à l'assurance, couvrira tout citoyen contre les pertes accidentelles qu'il pourrait subir.

L'instruction sera gratuite à tous les degrés, et obligatoire au premier, les degrés supérieurs n'étant accessibles qu'aux élèves les plus méritants, en nombre graduellement élevé.

Dans toutes les branches de la production et des transports, le travail humain, allégé par l'emploi des machines les plus perfectionnées et l'utilisation de toutes les forces naturelles, n'aura à accomplir que des efforts minimes et de courte durée pour faire naître la surabondance de toutes choses et réaliser les plus vastes programmes de travaux publics et d'amélioration matérielle et morale qui pourront être conçus.

Toutes les habitations malsaines des villes et des campagnes seront remplacées par des bâtiments neufs, réalisant tous les progrès de l'hygiène moderne; les ateliers seront bien éclairés, bien aérés; les produits alimentaires, fabriqués par la Nation, seront exempts de toute sophistication; l'alcool de bouche sera supprimé; on prendra toutes les mesures prescrites par la science dans l'intérêt de la santé publique qui s'améliorera notablement. D'autre part, la fin de la misère sera aussi l'abolition presque totale de la prostitution et de la criminalité. Le niveau moral se relèvera d'autant plus vite que les diverses formes du dol et de la fraude, engendrées par les entreprises privées, ne pourront exister en régime socialiste.

La natalité française défaillante reprendra sa vigueur lorsque les enfants seront à la charge de la Nation.

Le socialisme solidarisera les intérêts, aujourd'hui opposés, et mettra fin aux luttes de classes en effaçant toutes distinctions entre les hommes. Ce sera l'apaisement des conflits sociaux.

La même solidarité existera au sein de l'Internationale des peuples socialistes, et alors seulement les guerres deviendront absolument impossibles.

En résumé, le socialisme est la seule voie ouverte devant l'humanité avide, au terme de ses longues et cruelles épreuves, d'entrer dans une ère de liberté et de paix.

Hors de lui, aucun des douloureux problèmes qui se dressent devant elle ne peut recevoir de solution.

## B. — Projet de Résolution

*Le Congrès National, laissant à la Commission mixte d'Etudes économiques (Groupe parlementaire et Comité d'action), la tâche de dresser le programme minimum du Parti, décide de constituer une Commission d'études sur les bases ci-après.*

*Cette Commission aura pour objet :*

*1° de développer en un programme concret la formule « socialisation des moyens de production et d'échange » qui définit le but du Parti et de mettre en lumière les avantages de toute nature devant résulter de son application, principalement au point de vue de la reprise de l'activité économique après la guerre.*

*2° d'étudier les mesures à prendre pour organiser dans le pays, dès le rétablissement de la paix, une propagande intensive en faveur des solutions adoptées.*

*3° de présenter un rapport sur ces questions à un prochain Congrès.*

*La Commission se composera de membres du Parti résidant à Paris ou aux environs, délégués par les Fédérations.*

*Chaque Fédération aura droit à un délégué au minimum. Celles disposant de plus de 50 mandats auront droit à un délégué par 50 mandats.*

*Pour la Commission économique interfédérale (Seine, Nord, Pyrénées-Orientales) :*

*Le Secrétaire rapporteur.*

LUCIEN DESLINIERES.

Envoyer les adhésions à Lucien DESLINIERES, 8, rue Christian-Dewet, Paris (12<sup>e</sup>).

---

PARIS

L'EMANCIPATRICE (IMPRIMERIE COOPÉRATIVE)

3, Rue de Pondichéry, Paris

18215-9-18

---